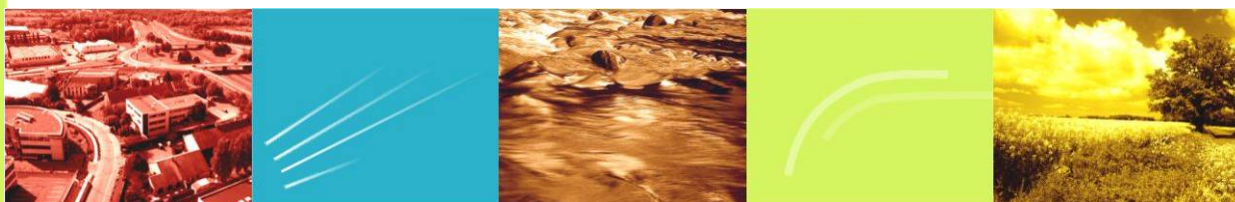


SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BARGUELONNE ET DU LENDOU



ETUDE HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA BARGUELONNE

Phases 3: Définition des enjeux et schéma d'orientation

MAÎTRE D'OUVRAGE

**SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA
BARGUELONNE ET DU LENDOU**

OBJET DE L'ETUDE

**ETUDE HYDROMORPHOLOGIQUE DES
COURS D'EAU DU BASSIN DE LA
BARGUELONNE**

N° AFFAIRE

ER 10 009

INTITULE DU RAPPORT

***Phases 3: Définition des enjeux et schéma
d'orientation***

V2	12/2011	Simon GRANDCHAMP	Jacques DE LA ROCQUE	Modifications après COPIL du 7 décembre 2011
V1	10/2011	Simon GRANDCHAMP	Jacques DE LA ROCQUE	
N° de Version	Date	Établi par	Vérifié par	Description des Modifications / Évolutions



Décembre 2011

Établi par CEREg Massif Central / SGR

TABLE DES MATIÈRES

A. DEFINITION DES ENJEUX.....	8
A.I METHODOLOGIE	9
A.II TYPOLOGIE DES ENJEUX.....	10
A.II.1 <i>Sécurité publique et infrastructures</i>	10
A.II.1.1 Etablissements Recevant du Public (ERP)	11
A.II.1.2 Bâti.....	12
A.II.1.3 Infrastructures	12
A.II.1.4 Les industries et activités commerciales.....	12
A.II.1.5 Monuments historiques.....	12
A.II.2 <i>Environnement</i>	12
A.II.3 <i>Activités socio-économiques</i>	13
A.III HIERARCHISATION DES ENJEUX.....	13
B. ANALYSE DES ENJEUX.....	15
B.I SECTEUR PETITE BARGUELONNE AMONT	16
B.I.1 <i>Enjeux sécurité publique et infrastructures</i>	16
B.I.2 <i>Enjeux environnement</i>	17
B.I.3 <i>Enjeux activités socio-économiques</i>	17
B.II SECTEUR PETITE BARGUELONNE INTERMEDIAIRE	18
B.II.1 <i>Enjeux sécurité publique et infrastructures</i>	18
B.II.2 <i>Enjeux environnement</i>	20
B.II.3 <i>Enjeux activités socio-économiques</i>	20
B.III SECTEUR PETITE BARGUELONNE AVAL	22
B.III.1 <i>Enjeux sécurité publique et infrastructures</i>	22
B.III.2 <i>Enjeux environnement</i>	23
B.III.3 <i>Enjeux activités socio-économiques</i>	23
B.IV SECTEUR BARGUELONNE AMONT.....	25
B.IV.1 <i>Enjeux sécurité publique et infrastructures</i>	25
B.IV.2 <i>Enjeux environnement</i>	26
B.IV.3 <i>Enjeux activités socio-économiques</i>	26
B.V SECTEUR BARGUELONNE AVAL.....	28
B.V.1 <i>Enjeux sécurité publique et infrastructures</i>	28
B.V.2 <i>Enjeux environnement</i>	29
B.V.3 <i>Enjeux activités socio-économiques</i>	30
B.VI SECTEUR LENDOU AMONT	31
B.VI.1 <i>Enjeux sécurité publique et infrastructures</i>	31
B.VI.2 <i>Enjeux environnement</i>	32
B.VI.3 <i>Enjeux activités socio-économiques</i>	33
B.VII SECTEUR LENDOU AVAL.....	34
B.VII.1 <i>Enjeux sécurité publique et infrastructures</i>	34
B.VII.2 <i>Enjeux environnement</i>	35
B.VII.3 <i>Enjeux activités socio-économiques</i>	36
B.VIII SECTEUR GRANDE BARGUELONNE AMONT.....	37

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA BARGUELONNE ET DU LENDOU - ETUDE
HYDROMORPHOLOGIQUE DES COURS D'EAU DU BASSIN DE LA BARGUELONNE

B.VIII.1	<i>Enjeux sécurité publique et infrastructures.....</i>	37
B.VIII.2	<i>Enjeux environnement</i>	38
B.VIII.3	<i>Enjeux activités socio-économiques</i>	38
B.IX	SECTEUR GRANDE BARGUELONNE AVAL	40
B.IX.1	<i>Enjeux sécurité publique et infrastructures.....</i>	40
B.IX.2	<i>Enjeux environnement</i>	41
B.IX.3	<i>Enjeux activités socio-économiques.....</i>	41
C.	SCHEMA D'ORIENTATION.....	43
C.I	CONTEXTE ET DEFINITIONS	44
C.II	RAPPEL DES ORIENTATIONS CADRE SUR LE BASSIN ADOUR GARONNE	45
C.II.1	<i>SDAGE</i>	45
C.III	ORIENTATIONS SUR LE BASSIN DE LA BARGUELONNE.....	46
C.IV	OBJECTIFS SUR LE BASSIN DE LA BARGUELONNE.....	49

LISTE DES PLANCHES

- Planche n°1 : Synthèse des problématiques prioritaires et des enjeux prioritaires – Bassin Barguelonne..... 16
- Planche n°2 : Synthèse des problématiques prioritaires et des enjeux prioritaires – Bassin Petite Barguelonne et Lendou 16
- Planche n°3 : Enjeux identifiés par le SDAGE Adour Garonne 2010 - 2015 45

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Synthèse des enjeux du secteur Petite Barguelonne amont	16
Tableau n°2 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne amont	18
Tableau n°3 : Synthèse des enjeux du secteur Petite Barguelonne intermédiaire.....	19
Tableau n°4 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne intermédiaire	21
Tableau n°5 : Synthèse des enjeux du secteur Petite Barguelonne aval	22
Tableau n°6 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne aval ..	24
Tableau n°7 : Synthèse des enjeux du secteur Barguelonne amont	25
Tableau n°8 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Barguelonne amont	27
Tableau n°9 : Synthèse des enjeux du secteur Barguelonne aval.....	28
Tableau n°10 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Barguelonne aval.....	30
Tableau n°11 : Synthèse des enjeux du secteur Lendou amont	31
Tableau n°12 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Lendou amont	33
Tableau n°13 : Synthèse des enjeux du secteur Lendou aval.....	35
Tableau n°14 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Lendou aval.....	36
Tableau n°15 : Synthèse des enjeux du secteur Grande Barguelonne amont	37
Tableau n°16 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Grande Barguelonne amont.....	39
Tableau n°17 : Synthèse des enjeux du secteur Grande Barguelonne aval.....	40
Tableau n°18 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Grande Barguelonne aval	42
Tableau n°19 : Définition des orientations.....	48
Tableau n°20 : Définition des objectifs.....	51

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Illustration n°1 : ZAC de Montcuq et quartiers de Saint Daunés exposés au risque inondation	17
Illustration n°2 : bâti en zone inondable.....	19
Illustration n°3 : Chaussée de Bouygues basse	20
Illustration n°3 : Seuil de Vignals et moulin de Fatigue Bas	23
Illustration n°4 : Lit mineur de la Barguelonne amont.....	26
Illustration n°5 : Bâti en ZI à Cazes-Mondenard	29
Illustration n°6 : Lit mineur de la Barguelonne à Cazes-Mondenard.....	29
Illustration n°7 : ZAC de Saint Laurent Lolmie.....	32
Illustration n°8 : Lit mineur du Lendou amont à Saint Laurent Lolmie.....	33
Illustration n°9 : Chaussée de Sainte Foi et déchèterie de Lauzerte	34
Illustration n°10 : Bâti en zone inondable sur Valence	41
Illustration n°11 : Schéma d'élaboration des objectifs.....	44

ANNEXES

- *Annexe n°1 : Atlas des enjeux dans l'espace de mobilité : Sécurité publique et infrastructures*
- *Annexe n°2 : Atlas des enjeux dans l'espace de mobilité : Environnement*
- *Annexe n°3 : Atlas des enjeux dans l'espace de mobilité : Activités socio-économiques*
- *Annexe n°4 : Atlas cartographique*

PREAMBULE

Dans le cadre de la mise en compatibilité de l'hydrosystème¹ Barguelonne-Lendou avec les objectifs assignés pour la période 2010-2015 par le SDAGE Adour-Garonne et la Directive Cadre Eau, le syndicat mixte s'est engagé dans une démarche d'étude technique pour répondre à l'objectif de restauration hydrogéomorphologique assigné à ces cours d'eau.

Cette étude s'articule en plusieurs phases successives :

Phase 1 : Etat des lieux du bassin versant, afin de constituer un référentiel de connaissances basé sur l'identification et la caractérisation de l'hydrosystème.

Phase 2 : Analyse des modalités de fonctionnement des cours d'eau et en quoi ces modalités ont amené le SDAGE et la DCE à envisager une restauration hydromorphologique. Il s'agit d'une part d'apprécier le fonctionnement des rivières concernées et leurs interactions avec l'ensemble des composantes de l'hydrosystème (milieux naturels, nappes alluviales) et d'autre part les conséquences de cette dynamique sur la vulnérabilité aux inondations, la qualité des milieux naturels, la préservation de la ressource en eaux, sur les usages...

Phase 3 : Après identification des enjeux et du croisement avec les modalités de fonctionnement, définition des orientations et leur priorisations pour répondre à l'objectif général de restauration hydromorphologique de la Barguelonne, de la Petite Barguelonne et du Lendou.

Phase 4 : Elaboration du programme d'actions nécessaires à l'atteinte des objectifs du SDAGE 2010 2015.

Le présent rapport correspond à la restitution de la phase 3 de l'étude. Il décrit et caractérise l'ensemble des enjeux sur le bassin versant à l'échelle des secteurs hydromorphologiques homogènes. A partir de la définition de ces enjeux, des orientations d'intervention sont dégagées.

Ce document s'organise de la manière suivante :

- Méthodologie de définition des enjeux ;
- Typologie et identification des enjeux ;
- Hiérarchisation des enjeux ;
- Analyses des enjeux prioritaires ;
- Définition des orientations.

¹ Système composé de l'eau et des milieux aquatiques associés à l'échelle du bassin versant

A. DEFINITION DES ENJEUX

A.I METHODOLOGIE

Les deux premières étapes de l'étude ont permis de partager, entre tous les acteurs du bassin et en particulier les élus des deux syndicats du bassin de la Barguelonne, un constat sur l'état de leur territoire.

De ce constat il ressort sur le bassin de la Barguelonne plusieurs problématiques générant des dysfonctionnements de l'hydrosystème.

La prise en considération de l'ensemble du diagnostic croisée avec les différents objectifs fixés par le SDAGE Adour Garonne pour atteindre le bon état des eaux d'ici 2015, nous amène à dégager des enjeux anthropiques et environnementaux.

Ainsi dans un premier temps, nous avons en partenariat avec les acteurs techniques et institutionnels retenu 3 familles d'enjeux permettant de pouvoir mieux hiérarchiser par la suite avec les élus ces enjeux :

- **Sécurité publique et infrastructures**
- **Environnement**
- **Activités socio-économiques**

Ces trois familles font l'objet d'une présentation précise dans le chapitre suivant.

Pour caractériser chaque famille d'enjeu, nous avons orienté nos travaux selon deux niveaux spatiaux différents :

- l'espace de mobilité des cours d'eau (limite d'emprise définie par la Cartographie Informatique des Zones Inondables, CIZI corrigée par notre analyse hydromorphologique dans certains secteurs) et synthétisée sous la forme d'atlas cartographiques à l'échelle 1/25 000^{ème},
- Le bassin versant en s'appuyant sur la cartographie réalisée lors des deux premières phases Pour chaque secteur homogène les enjeux à cette échelle seront développés si présents.

Ce choix permet, tout en gardant un lien avec l'approche intégrée sur le bassin versant, de cibler et de partager précisément les priorités sur l'espace rivière, espace concentrant la majorité des activités anthropiques et traduisant directement le niveau de la dynamique fonctionnelle d'un cours d'eau.

Pour consolider notre réflexion de la caractérisation des enjeux, des ateliers de concertation avec les élus et les usagers du bassin de la Barguelonne ont été organisés. L'objectif de ces ateliers était d'une part de partager le diagnostic et d'autre part de recueillir la perception des acteurs de leur territoire et de dégager leur hiérarchisation des problématiques.

Les éléments dégagés au cours de ces ateliers ont ensuite été intégrés à l'analyse et à la hiérarchisation des enjeux proposée ci-après.

Afin de conserver une cohérence d'échelle de travail avec les phases précédentes, les enjeux sont analysés et présentés par secteurs hydromorphologiques homogènes.

Dans un deuxième temps chaque famille d'enjeux est mise en relation avec les problématiques rencontrées dans chacun des secteurs homogènes de manière à pouvoir appréhender la complexité du fonctionnement d'un bassin versant et des enjeux multiples pour une même cause. Ainsi par exemple à une problématique d'endiguement plusieurs enjeux se dégagent tant d'un point de vue environnemental que de sécurité publique/infrastructure ou d'usages.

A.II TYPOLOGIE DES ENJEUX

➤ *Annexe n°1 : atlas des enjeux dans l'espace de mobilité*

Sur le bassin de la Barguelonne, les enjeux sont répartis en 3 grandes familles :

- **Sécurité publique et infrastructures**
- **Environnement**
- **Activités socio-économiques**

Pour chaque famille d'enjeux un atlas cartographique spécifique annexé au présent rapport a été réalisé. Ces atlas présentent les enjeux à l'échelle de l'espace de mobilité des cours d'eau défini par l'enveloppe de la CIZI.

Remarque :

Il est rappelé que dans le cadre de la définition de la CIZI aucune notion de risque n'est prise en compte. Elle n'a donc pas de portée réglementaire et elle est seulement constituée à titre informatif pour les collectivités. Cette limite de zone inondable est caractérisée uniquement sur la base d'observation des zones les plus fréquemment inondées ainsi que des plus hautes eaux connues (PHE).

A.II.1 Sécurité publique et infrastructures

L'enjeu « sécurité publique et infrastructures » rassemble les éléments liés à la sécurité des biens et des personnes ainsi que les principales infrastructures permettant aux collectivités d'assurer le bon fonctionnement des administrés. On trouve ainsi :

- Les Etablissements Recevant du Public (ERP) ;
- Le bâti sur la base du cadastre ;
- Les routes ;
- Les infrastructures de service public : eau potable, assainissement ;
- Les zones d'activité industrielle et commerciale ;
- Les établissements classés (ICPE, SEVESO) ;
- Les monuments historiques ;
- Les principales infrastructures à caractères hydrodynamique : remblais, ouvrages de franchissement, murs, épis, digues.

A.II.1.1 Etablissements Recevant du Public (ERP)

Les ERP sont des enjeux communément identifiés car, comme leur nom le précise, ils reçoivent du public et donc en cas d'évènement pouvant porter atteinte à la sécurité publique, tel qu'une crue, ils doivent faire l'objet de procédures d'alertes et d'évacuations particulières.

Les ERP sont recensés dans une base de données détenue par les Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS) sous un format commun à tous les départements français. Leur caractérisation ne fait pas apparaître de différenciation d'affectation des risques inondations, incendie...et il n'y a pas de géo localisation. De plus les ERP sont regroupés en 5 catégories en fonction du nombre de personne qu'il peut contenir sans distinction de type d'établissement. Il en résulte que dans une même catégorie on peut trouver des écoles et des petits commerces ou des hôpitaux et une discothèque.

Au vu des objectifs de l'étude, une nouvelle typologie des ERP a été constituée, passant de 5 catégories liées à la capacité d'accueil à 14 catégories liées au type d'établissement et au type de population qui les fréquente :

- a. petit établissement de santé (cabinets médicaux...)
- b. grand établissement de santé
- c. stades, base nautique
- d. bâtiment, piscine, gymnase, centre de loisirs sans hébergement
- e. discothèque, cinéma, tribunal, église, bibliothèque
- f. école, lycée, collège, université, centre de formation
- g. petit commerce, restaurant, bar
- h. grandes surfaces, gare
- i. entreprises
- j. gendarmerie, pompiers, mairie
- k. hôtel, gites
- l. camping, aire gens du voyage, colonie
- m. crèche, garderie
- n. autres

Entre a et b la différence se fait par la taille pour un même type « établissement de santé ». Entre g et h dans les deux cas il s'agit de fréquentation de journée à toutes heures mais la taille des établissements et différentes. Entre l et m il s'agit d'établissement ou de site d'accueil mais « m » n'héberge pas la nuit etc... La typologie a été effectuée dans une logique ultérieure de hiérarchisation des enjeux. Ainsi nous avons regroupé en 4 catégories les ERP :

- ERP avec hébergement (hôpitaux, écoles, camping...) correspondant à b,f, k et l
- ERP sans hébergement mais accueil important (grandes surfaces...) correspondant à h et m.
- ERP sans hébergement et avec accueil de faible capacité correspondant à a, g i et j
- ERP autres correspondant à c, d, e et n

Ensuite nous avons géo localisé l'ensemble des ERP de façon à pouvoir les cartographier précisément (il y a des erreurs possibles du fait d'une procédure de géolocalisation automatisée). Ainsi à l'urbanisation surfacique s'ajoute des informations ponctuelles d'importances variables.

Une vérification de terrain sur les zones à enjeux retenues a été réalisée pour affiner le positionnement.

A.II.1.2 Bâti

A partir des données du cadastre, l'ensemble des structures bâties contenues dans l'enveloppe CIZI ont été retenues.

La quantification du bâti a été réalisée du point de vue surfacique, du fait que pour une même habitation ou structure d'activité plusieurs bâtiments peuvent être référencés, ce qui fausse l'estimation.

A.II.1.3 Infrastructures

Dans la famille infrastructures les routes au niveau départemental ont été retenues.

Les stations d'épuration, les captages d'eau potable en surface et en eau souterraine ont également été référencés

A.II.1.4 Les industries et activités commerciales

Dans la famille des industries nous avons travaillé à deux niveaux d'échelles. La première a été de sélectionner les zones industrielles et commerciales à partir de Corine Land Cover. Il s'agit d'enjeux de surface. Le deuxième niveau, enjeux ponctuelles, a été de rechercher l'ensemble des industries et installations classées en retenant celles SEVESO. Une géo localisation a été effectuée.

A.II.1.5 Monuments historiques

A partir des bases de données des Services Départementaux de l'Architecture et du Patrimoine (SDAP), les monuments historiques contenus dans l'emprise CIZI ont été retenues et géolocalisés.

A.II.2 Environnement

La famille d'enjeux « environnement » rassemble les éléments liés à des problématiques de fonctionnalité des cours d'eau et d'intérêt patrimonial. On distingue ainsi :

- Les Zones d'Expansion de Crue (ZEC);
- Les chaussées de moulins;
- Les retenues collinaires;
- Les érosions de berge ;
- Les points de prélèvement en nappe et en surface;
- L'état de la ripisylve;
- L'état des habitats piscicoles;
- L'état du franchissement piscicole des ouvrages.

Le détail des modes de définition et de caractérisation de l'ensemble de ces éléments est consultable dans le rapport de phases 1 et 2.

A.II.3 Activités socio-économiques

La famille d'enjeux « activités socio-économiques » rassemble les éléments liés aux activités anthropiques et à l'aménagement du territoire qui en découle. Nous avons donc distingué :

- Les campings, caractérisés au cours de la définition des ERP ;
- Les activités industrielles classées (ICPE/SEVESO) ;
- Les zones d'activité industrielle et commerciale ;
- Les assolements par ilot PAC, définis à partir du Recensement Parcellaire Graphique(RPG), travail de synthèse réalisé au cours de la phase 1 et 2.
- Les monuments historiques

A.III HIERARCHISATION DES ENJEUX

La hiérarchisation des enjeux est une étape délicate dans une démarche intégrée de bassin versant compte tenu de l'interdépendance qui existe entre l'ensemble des familles d'enjeux, la multiplicité des acteurs concernés et la diversité des paramètres de l'hydrosystème à prendre en compte.

Le diagnostic a mis en évidence un dysfonctionnement des milieux aquatiques que l'on peut qualifier d'important sur les principaux cours d'eau du bassin de la Barguelonne. Il en résulte des cours d'eau fortement modifiés par les activités humaines présentes sur le territoire depuis plusieurs siècles.

Les objectifs de l'étude, clairement identifiés et confirmés en comité de pilotage, sont de au-delà des constats de comprendre les origines des perturbations et de proposer les actions correctives nécessaires pour tendre :

- vers des objectifs d'état des milieux aquatiques meilleurs d'ici 2015 et 2021 ;
- vers un plus grand équilibre entre le bon fonctionnement des milieux aquatiques et les usages socio-économiques.

Dans ce contexte il a été convenu en comité de pilotage d'établir une hiérarchisation des enjeux uniquement pour la famille « sécurité publique et infrastructure » au regard de la problématique de la sécurité publique en lien avec le risque inondation. La sécurité des biens et des personnes s'impose comme étant le facteur incontestable de hiérarchisation des enjeux anthropiques d'un territoire.

Cette hiérarchisation est principalement fonction du nombre et de la fréquence de personnes exposées aux risques ainsi que des infrastructures indispensables au bon fonctionnement des collectivités en cas de crise. Trois groupes de priorités ont donc pu être identifiées.

- Priorité 1 : sécurité des personnes

- Bâti
- ERP avec hébergements
- ERP avec accueil important
- ERP avec accueil faible

- Priorité 2 : sécurité des biens indispensables pour assurer un bon fonctionnement de la collectivité

- Autres ERP
- Routes
- Captage AEP
- Installations classées ICPE/SEVESO

- Priorité 3 : autres biens

- Station d'épuration
- Zone d'activité industrielle et commerciale
- Monuments historiques

Pour les deux autres familles d'enjeux, il a été décidé de ne pas établir de critères de hiérarchisation compte tenu du fait que les enjeux environnementaux, à travers le diagnostic, ont déjà fait l'objet d'une priorisation par secteurs homogènes et que l'ensemble des activités économiques participe au même niveau aux équilibres socio-économique du bassin. Pour cette dernière famille d'enjeux la hiérarchisation n'a pas été réalisée pour éviter de rentrer dans un débat stérile de conflit d'intérêt et d'appréciation de la contribution de telle ou telle activités par rapport à l'autre.

C'est bien sur la base du degré du dysfonctionnement de telle ou telle composante des milieux aquatiques qu'il sera proposé dans le chapitre suivant des modalités d'interventions correctives ou préventives adaptées aux usages existant sur le territoire.

B. ANALYSE DES ENJEUX

- *Planche n°1 : Synthèse des problématiques prioritaires et des enjeux prioritaires – Bassin Barguelonne*
- *Planche n°2 : Synthèse des problématiques prioritaires et des enjeux prioritaires – Bassin Petite Barguelonne et Lendou*
- *Annexe n°1 : Atlas des enjeux dans l'espace de mobilité : Sécurité publique et infrastructures*
- *Annexe n°2 : Atlas des enjeux dans l'espace de mobilité : Environnement*
- *Annexe n°3 : Atlas des enjeux dans l'espace de mobilité : Activités socio-économiques*

B.I SECTEUR PETITE BARGUELONNE AMONT

B.I.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs de la famille sécurité publique et infrastructures sont :

- La population en zone inondable, à relier avec le bâti, du fait de la présence de Saint Daunès et Montcuq, en partie en zone inondable ;
- La population exposée est aussi due aux ERP avec hébergements, dont deux campings, sur les communes de Saint Pantaléon et Montcuq ;
- Les routes, exposées entre Saint Pantaléon et Montcuq.

	Enjeux	Petite Barguelonne amont	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	13 000	43 890
	Camping (nbre)	0	2
	ERP avec hébergements (nbre)	4	0
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	1	0
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	1	1
	Routes (m)	1 422	10 450
	Captages ADES (nbre)	1	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	1
Priorité 3	STEP (nbre)	0	0
	ZAC (m²)	11 120	41 500
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°1 : Synthèse des enjeux du secteur Petite Barguelonne amont



Illustration n°1 : ZAC de Montcuq et quartiers de Saint-Daunés exposés au risque inondation

Il est à noter que l'érosion des versants est un enjeu important pour la sécurité publique et les infrastructures sur ce secteur, du fait :

- des besoins en termes de gestion et d'entretien des réseaux de drainage et prise en charge des eaux pluviales ;
- du risque de ruissellement pluvial péri-urbain généré par les fortes capacités de ruissellement sur ce secteur.

B.I.2 Enjeux environnement

L'enjeu environnemental est caractérisé sur ce secteur par :

- La forte concentration de plans d'eau, ici 104 recensés sur le sous bassin versant, ayant un impact certain sur l'aspect quantitatif de la ressource ;
- L'érosion des versants potentiellement forte du fait des pentes importantes et des cultures en place, générant un transport de sédiments important pouvant colmater le substrat alluvial du cours d'eau ;
- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 40% d'absence de couverture végétale sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité.

B.I.3 Enjeux activités socio-économiques

Pour les activités socio-économiques, on recense :

- La ZAC de Montcuq située en zone inondable ;
- Un établissement classé à Montcuq, industrie agro-alimentaire réalisant du stockage de céréales.

Sur ce secteur, les retenues collinaires constituent également un enjeu important au regard de l'activité agricole du fait de leur forte concentration, 104 plans d'eau recensés.

Ce secteur est caractérisé par un enjeu prioritaire en matière de sécurité publique : les populations en zone inondable.

Petite Barguelonne amont	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Plan d'eau	Environnement
	Socio économique
Erosion bassin versant	Environnement
	Sécurité publique et Infrastructures
Ripisylve	Environnement
Population Zone Inondable	Sécurité publique et Infrastructures

Tableau n°2 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne amont

B.II SECTEUR PETITE BARGUELONNE INTERMEDIAIRE

B.II.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Sur ce secteur, les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et d'infrastructures sont :

- Les populations situées en zone inondable, de manière éparse sur le linéaire de cours d'eau ;
- Les routes passant en zone inondable sur l'ensemble du linéaire du secteur.

		Petite Barguelonne intermédiaire	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	1 845	3 360
	Camping (nbre)	0	0
	ERP avec hébergements (nbre)	0	0
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	0	0
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	0
	Routes (m)	2 640	5 178
	Captages ADES (nbre)	0	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	0
Priorité 3	STEP (nbre)	0	1
	ZAC (m²)	4 394	2 402
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°3 : Synthèse des enjeux du secteur Petite Barguelonne intermédiaire

Il est à noter que l'érosion des versants est un enjeu important pour la sécurité publique et les infrastructures sur ce secteur, du fait :

- des besoins en termes de gestion et d'entretien des réseaux de drainage et prise en charge des eaux pluviales ;
- du risque de ruissellement pluvial péri-urbain généré par les fortes capacités de ruissellement sur ce secteur.



Illustration n°2 : bâti en zone inondable

B.II.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux sont caractérisés par :

- Le franchissement piscicole des ouvrages en travers sur le cours d'eau, caractérisé comme problématique sur ce secteur, du fait de la densité des ouvrages présents et de leur caractère difficile à très difficilement franchissable ;
- L'érosion des versants potentiellement forte du fait des pentes importantes et des cultures en place, générant un transport de sédiments important pouvant colmater le substrat alluvial du cours d'eau ;
- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 30% d'absence de couverture végétale sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité ;
- L'absence de zones humides, du fait du drainage des parcelles cultivées et de l'encaissement du lit mineur du cours d'eau.



Illustration n°3 : Chaussée de Bouyques basse

B.II.3 Enjeux activités socio-économiques

Aucun enjeu majeur de la famille activités socio-économiques n'est recensé sur ce secteur.

Les enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne intermédiaire, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

De façon générale, les enjeux prioritaires environnementaux dominent sur ce secteur, en particulier l'état de la ripisylve et la continuité écologique.

Petite Barguelonne intermédiaire	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Franchissement piscicole	Environnement
Erosion bassin versant	Environnement
	Sécurité publique et Infrastructures
Ripisylve	Environnement
Zone humide	Environnement

Tableau n°4 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne intermédiaire

B.III SECTEUR PETITE BARGUELONNE AVAL

B.III.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et infrastructure identifiés sur ce secteur sont :

- Le bâti en zone inondable, et donc la population rattachée, répartis de façon éparse autour de Lauzerte ;
- Un camping est également présent en lit majeur au niveau de Vignals ;
- Les ouvrages en travers dans le lit mineur du cours d'eau peuvent également constituer un enjeu de sécurité publique s'ils ne sont pas suivis et entretenus régulièrement.

		Petite Barguelonne aval	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	4 829	18 280
	Camping (nbre)	0	1
	ERP avec hébergements (nbre)	0	0
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	0	1
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	0
	Routes (m)	972	4 235
	Captages ADES (nbre)	1	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	0
Priorité 3	STEP (nbre)	0	0
	ZAC (m²)	4 371	8 053
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°5 : Synthèse des enjeux du secteur Petite Barguelonne aval



Illustration n°3 : Seuil de Vignals et moulin de Fatigue Bas

B.III.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux, prédominant sur ce secteur sont :

- La concentration d'ouvrages en travers sur le linéaire, 7 sur ce secteur, provoquant un dysfonctionnement de la continuité écologique et une dégradation de la qualité des habitats aquatiques ;
- L'érosion du lit mineur, caractérisée par de nombreuses érosions de berges et un encaissement important du lit, de 0,5 à 1 m sur le secteur ;
- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 30% d'absence de couverture végétale sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité ;
- L'absence de zones humides, du fait du drainage des parcelles cultivées et de l'encaissement du lit mineur du cours d'eau.

B.III.3 Enjeux activités socio-économiques

Aucun enjeu majeur de la famille activités socio-économiques n'est recensé sur ce secteur.

Les enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne aval, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

De façon générale, les enjeux prioritaires environnementaux dominant sur ce secteur, en particulier la continuité écologique et l'érosion du lit mineur.

Petite Barguelonne aval	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Ouvrages en travers	Environnement
	Sécurité publique et infrastructures
Franchissement piscicole	Environnement
Erosion lit mineur	Environnement
Ripisylve	Environnement
Zone humide	Environnement

Tableau n°6 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Petite Barguelonne aval

B.IV SECTEUR BARGUELONNE AMONT

B.IV.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et infrastructure identifiés sur ce secteur sont :

- Le bâti en zone inondable, et donc la population rattachée, répartis de façon éparse sur le linéaire ;
- Les routes en zone inondable, concentrées dans la partie aval du secteur.

		Barguelonne amont	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	1 489	5 873
	Camping (nbre)	0	0
	ERP avec hébergements (nbre)	0	0
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	0	0
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	0
	Routes (m)	487	5 672
	Captages ADES (nbre)	1	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	0
Priorité 3	STEP (nbre)	0	0
	ZAC (m²)	0	0
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°7 : Synthèse des enjeux du secteur Barguelonne amont

Il est à noter que l'érosion des versants est un enjeu important pour la sécurité publique et les infrastructures sur ce secteur, du fait :

- des besoins en termes de gestion et d'entretien des réseaux de drainage et prise en charge des eaux pluviales ;
- du risque de ruissellement pluvial péri-urbain généré par les fortes capacités de ruissellement sur ce secteur.

B.IV.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux prédominant sur ce secteur sont :

- Le linéaire de cours d'eau endigué, évalué ici à 30%, ce qui est à l'origine de dysfonctionnements comme l'encaissement du lit mineur ou la perte de biodiversité ;
- L'érosion des versants potentiellement forte du fait des pentes importantes et des cultures en place, générant un transport de sédiments important pouvant colmater le substrat alluvial du cours d'eau ;
- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 50% d'absence de couverture végétale sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité.



Illustration n°4 : Lit mineur de la Barguelonne amont

B.IV.3 Enjeux activités socio-économiques

Aucun enjeu majeur de la famille activités socio-économiques n'est recensé sur ce secteur.

Les enjeux prioritaires du secteur Barguelonne amont, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

Ce secteur est caractérisé par des enjeux importants au niveau des infrastructures et de la qualité environnementale du milieu.

Barguelonne amont	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Endiguement	Environnement
	Sécurité publique et Infrastructures
Erosion bassin versant	Environnement
	Sécurité publique et Infrastructures
Ripisylve	Environnement

Tableau n°8 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Barguelonne amont

B.V SECTEUR BARGUELONNE AVAL

B.V.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et infrastructure identifiés sur ce secteur sont :

- Le bâti en zone inondable, et donc la population rattachée, répartis de façon éparse sur le linéaire avec une concentration d'habitations au niveau de Cazes-Mondenard ;
- Les routes en zone inondable, concentrées dans le secteur de Cazes-Mondenard et au niveau des sections transversales traversant la Barguelonne ;
- Une station d'épuration localisée en lit moyen au niveau de Cazes-Mondenard.

		Barguelonne aval	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	2 554	19 890
	Camping (nbre)	0	0
	ERP avec hébergements (nbre)	0	0
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	0	0
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	0
	Routes (m)	1 690	7 955
	Captages ADES (nbre)	0	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	0
Priorité 3	STEP (nbre)	1	0
	ZAC (m²)	0	3 561
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°9 : Synthèse des enjeux du secteur Barguelonne aval



Illustration n°5 : Bâti en ZI à Cazes-Mondenard

B.V.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux prédominant sur ce secteur sont :

- La forte concentration de plans d'eau, ici 118 recensés sur le sous bassin versant, ayant un impact certain sur l'aspect quantitatif de la ressource ;
- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 45% d'absence de couverture végétale sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité ;
- L'absence de zones humides, du fait du drainage des parcelles cultivées et de l'encaissement du lit mineur du cours d'eau ;
- Le faible potentiel en zone d'expansion de crue, 1 seule recensée sur le secteur, ce qui n'est pas favorable au maintien et au développement de la biodiversité, ni à la réalimentation de la nappe.



Illustration n°6 : Lit mineur de la Barguelonne à Cazes-Mondenard

B.V.3 Enjeux activités socio-économiques

Sur ce secteur, les retenues collinaires constituent l'enjeu important de cette famille au regard de l'activité agricole du fait de leur forte concentration, 118 plans d'eau recensés.

Les enjeux prioritaires du secteur Barguelonne aval, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

Les enjeux majeurs sur ce secteur sont les populations en zone inondable et le faible potentiel en zone d'expansion de crues.

Barguelonne aval	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Plan d'eau	Environnement
	Socio économique
Zone d'Expansion de Crues	Environnement
	Sécurité publique et infrastructures
	Socio économique
Ripisylve	Environnement
Population Zone Inondable	Sécurité publique et infrastructures
Zone humide	Environnement

Tableau n°10 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Barguelonne aval

B.VI SECTEUR LENDOU AMONT

B.VI.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et infrastructure identifiés sur ce secteur sont :

- Le bâti en zone inondable, et donc la population rattachée, répartis de façon éparse sur le linéaire ;
- Les routes en zone inondable, concentrées dans la partie intermédiaire du secteur en aval de Cézac.

		Lendou amont	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	4 485	10 480
	Camping (nbre)	0	0
	ERP avec hébergements (nbre)	0	0
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	0	0
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	2
	Routes (m)	909	7 662
	Captages ADES (nbre)	0	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	0
Priorité 3	STEP (nbre)	0	0
	ZAC (m²)	0	0
	Monuments historiques (nbre)	1	0

Tableau n°11 : Synthèse des enjeux du secteur Lendou amont



Illustration n°7 : ZAC de Saint Laurent Lohmie

Il est à noter que l'érosion des versants est un enjeu important pour la sécurité publique et les infrastructures sur ce secteur, du fait :

- des besoins en termes de gestion et d'entretien des réseaux de drainage et prise en charge des eaux pluviales ;
- du risque de ruissellement pluvial péri-urbain généré par les fortes capacités de ruissellement sur ce secteur.

B.VI.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux prédominant sur ce secteur sont :

- La pression quantitative sur la ressource, évaluée ici à 3,6 millions de m³ annuels, ce qui représente en période d'étiage plus de 60% de la lame d'eau moyenne interannuelle. Cette pression est à mettre en relation avec la forte concentration de retenues collinaires, ici 297. ;
- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 45% d'absence de couverture végétale sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité ;
- L'érosion des versants potentiellement forte du fait des pentes importantes et des cultures en place, générant un transport de sédiments important pouvant colmater le substrat alluvial du cours d'eau.



Illustration n°8 : Lit mineur du Lendou amont à Saint Laurent Lormie

B.VI.3 Enjeux activités socio-économiques

Sur ce secteur, les retenues collinaires constituent l'enjeu important de cette famille au regard de l'activité agricole du fait de leur forte concentration, 297 plans d'eau recensés. Cette densité d'ouvrages de retenue est à mettre en relation avec la forte pression quantitative sur la ressource, en particulier en période d'irrigation.

Les enjeux prioritaires du secteur Lendou amont, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

Les enjeux majeurs sur ce secteur sont d'ordres environnementaux : la pression quantitative sur la ressource et l'état de la ripisylve.

Lendou amont	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Pression quantitative	Environnement
	Socio économique
Plan d'eau	Environnement
	Socio économique
Erosion bassin versant	Environnement
	Sécurité publique et Infrastructures
Ripisylve	Environnement

Tableau n°12 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Lendou amont

B.VII SECTEUR LENDOU AVAL

B.VII.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et infrastructure identifiés sur ce secteur sont :

- Le bâti en zone inondable, et donc la population rattachée, répartis de façon éparse sur le linéaire et de façon plus concentrée dans le secteur de Saint Laurent Lolmie ;
- Les routes en zone inondable, concentrées dans le secteur de Saint Laurent Lolmie ;
- Une station d'épuration, de type lagunage, dans le lit majeur au niveau de Lauzerte.



Illustration n°9 : Chaussée de Sainte Foi et déchèterie de Lauzerte

		Lendou aval	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	2 830	16 710
	Camping (nbre)	0	0
	ERP avec hébergements (nbre)	0	0
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	1	1
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	2
	Routes (m)	1 172	3 294
	Captages ADES (nbre)	0	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	0
Priorité 3	STEP (nbre)	0	1
	ZAC (m²)	2 291	5 562
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°13 : Synthèse des enjeux du secteur Lendou aval

Il est à noter que l'érosion des versants est un enjeu important pour la sécurité publique et les infrastructures sur ce secteur, du fait :

- des besoins en termes de gestion et d'entretien des réseaux de drainage et prise en charge des eaux pluviales ;
- du risque de ruissellement pluvial péri-urbain généré par les fortes capacités de ruissellement sur ce secteur.

B.VII.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux prédominant sur ce secteur sont :

- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 30% d'absence de couverture végétale sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité ;
- L'érosion des versants potentiellement forte du fait des pentes importantes et des cultures en place, générant un transport de sédiments important pouvant colmater le substrat alluvial du cours d'eau.
- L'absence de zones humides, du fait du drainage des parcelles cultivées et de l'encaissement du lit mineur du cours d'eau ;
- La dégradation de la qualité des habitats aquatiques dans le secteur, du fait principalement de l'apport de sédiments fins en provenance des versants et de l'encaissement du lit mineur ;
- L'érosion du lit mineur, caractérisée par de nombreuses érosions de berges et un encaissement important du lit, de 0,5 à 1 m sur le secteur.

B.VII.3 Enjeux activités socio-économiques

Aucun enjeu majeur de la famille activités socio-économiques n'est recensé sur ce secteur.

Les enjeux prioritaires du secteur Lendou aval, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

Les enjeux majeurs sur ce secteur sont d'une part les populations en zone inondable et la qualité environnementale du lit mineur et des habitats aquatiques.

Lendou aval	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Erosion lit mineur	Environnement
Erosion bassin versant	Environnement
	Sécurité publique et Infrastructures
Ripisylve	Environnement
Habitats piscicoles	Environnement
Population Zone Inondable	Sécurité publique et Infrastructures
Zone humide	Environnement

Tableau n°14 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Lendou aval

B.VIII SECTEUR GRANDE BARGUELONNE AMONT

B.VIII.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et infrastructure identifiés sur ce secteur sont :

- Le bâti en zone inondable, et donc la population rattachée, répartis de façon éparse sur le linéaire amont et de façon concentrée au niveau de Lalande et Cornillas. Il est à noter la présence d'ERP avec hébergements à Lalande ;
- Les routes en zone inondable, concentrées dans les secteurs de Saint Paul d'Espis et Lalande ;
- Deux stations d'épuration dans le lit majeur au niveau de Saint Paul d'Espis et Lalande ;
- Une station de captage d'eau potable en surface au niveau de Fourquet ;
- Les ouvrages en travers dans le lit mineur du cours d'eau peuvent également constituer un enjeu de sécurité publique s'ils ne sont pas suivis et entretenus régulièrement.

		Grande Barguelonne amont	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	2 318	53 030
	Campings (nbre)	0	0
	ERP avec hébergements (nbre)	0	4
	ERP avec accueil important (nbre)	0	0
	ERP avec faible accueil (nbre)	0	0
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	0
	Routes (m)	1 608	11 310
	Captages ADES (nbre)	1	0
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	0
Priorité 3	STEP (nbre)	0	2
	ZAC (m²)	0	0
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°15 : Synthèse des enjeux du secteur Grande Barguelonne amont

B.VIII.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux prédominant sur ce secteur sont :

- La faible présence de la ripisylve tant en densité qu'en linéaire, ici 70% de couverture végétale éparse sur le linéaire de cours d'eau, ce qui n'est pas favorable à un maintien et un bon développement de la biodiversité ;
- L'absence de zones humides, du fait du drainage des parcelles cultivées et de l'encaissement du lit mineur du cours d'eau ;
- La dégradation de la qualité des habitats aquatiques dans le secteur, du fait principalement de l'apport de sédiments fins en provenance des versants et de l'encaissement du lit mineur ;
- L'érosion du lit mineur, caractérisée par de nombreuses érosions de berges et un encaissement important du lit, de plus d'1 m sur le secteur ;
- La concentration d'ouvrages en travers sur le linéaire, en particulier sur la partie aval, 7 sur ce secteur, provoquant un dysfonctionnement de la continuité écologique et une dégradation de la qualité des habitats aquatiques ;
- Le faible potentiel de réalimentation de la nappe, du fait de la faible capacité de débordement du lit mineur et de la déconnexion de la nappe et du lit, du fait de l'encaissement de ce dernier, a un impact certain sur l'aspect quantitatif de la ressource.

B.VIII.3 Enjeux activités socio-économiques

Le seul enjeu majeur au niveau des activités socio-économiques, et dans le cas présent l'activité agricole, est la réalimentation potentielle de la nappe, pouvant être contrainte par la faible capacité de débordement du lit mineur et la déconnexion de la nappe et du lit du fait de l'encaissement de ce dernier.

Les enjeux prioritaires du secteur Grande Barguelonne amont, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

Les enjeux majeurs sur ce secteur sont d'une part les populations en zone inondable et la qualité environnementale du lit mineur et des habitats aquatiques.

Grande Barguelonne amont	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Réalimentation de la nappe	Environnement
	Socio économique
Ouvrages en travers	Environnement
	Sécurité publique et infrastructures
Franchissement piscicole	Environnement
Erosion lit mineur	Environnement
Ripisylve	Environnement
Habitats aquatiques	Environnement
Population Zone Inondable	Sécurité publique et infrastructures
Zone humide	Environnement

Tableau n°16 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Grande Barguelonne amont

B.IX SECTEUR GRANDE BARGUELONNE AVAL

B.IX.1 Enjeux sécurité publique et infrastructures

Les enjeux majeurs en matière de sécurité publique et infrastructure identifiés sur ce secteur sont :

- Le bâti en zone inondable, et donc la population rattachée, concentrée en rive gauche sur la commune de Valence. Il est à noter la forte concentration d'ERP sur Valence ;
- Les routes en zone inondable, concentrées dans le secteur de Valence ;
- Une station de captage d'eau potable au niveau de Coupet.

		Grande Barguelonne aval	
		Lit moyen	Lit majeur
Priorité 1	Bâti (m²)	3 209	104 800
	Camping (nbre)	0	0
	ERP avec hébergements (nbre)	0	3
	ERP avec accueil important (nbre)	0	3
	ERP avec faible accueil (nbre)	0	40
Priorité 2	Autres ERP (nbre)	0	12
	Routes (m)	1 713	6 344
	Captages ADES (nbre)	0	1
	ICPE/SEVESO (nbre)	0	1
Priorité 3	STEP (nbre)	0	0
	ZAC (m²)	0	4 633
	Monuments historiques (nbre)	0	0

Tableau n°17 : Synthèse des enjeux du secteur Grande Barguelonne aval



Illustration n°10 : Bâti en zone inondable sur Valence

B.IX.2 Enjeux environnement

Les enjeux environnementaux prédominant sur ce secteur sont :

- L'absence de zones humides, du fait du drainage des parcelles cultivées et de l'encaissement du lit mineur du cours d'eau ;
- L'érosion du lit mineur, caractérisée par de nombreuses érosions de berges et un encaissement important du lit, de plus d'1 m sur le secteur.
- La continuité écologique du fait de la présence de la chaîne d'ouvrages sur les secteurs amont ;
- Le faible potentiel de réalimentation de la nappe, du fait de la faible capacité de débordement du lit mineur et de la déconnexion de la nappe et du lit, du fait de l'encaissement de ce dernier, a un impact certain sur l'aspect quantitatif de la ressource.

B.IX.3 Enjeux activités socio-économiques

Le seul enjeu majeur au niveau des activités socio-économiques, et dans le cas présent l'activité agricole, est la réalimentation potentielle de la nappe, pouvant être contrainte par la faible capacité de débordement du lit mineur et la déconnexion de la nappe et du lit du fait de l'encaissement de ce dernier.

Les enjeux prioritaires du secteur Grande Barguelonne aval, rappelés dans le tableau ci-dessous, sont détaillés par la suite.

Les enjeux majeurs sur ce secteur sont d'une part les populations en zone inondable et la qualité environnementale du lit mineur et des habitats aquatiques.

Grande Barguelonne aval	
Problématique prioritaire	Enjeux prioritaires
Réalimentation de la nappe	Environnement
	Socio économique
Franchissement piscicole	Environnement
Erosion lit mineur	Environnement
Population Zone Inondable	Sécurité publique et infrastructures
Zone humide	Environnement

Tableau n°18 : Synthèse des problématiques et enjeux prioritaires du secteur Grande Barguelonne aval

C. SCHEMA D'ORIENTATION

C.I CONTEXTE ET DEFINITIONS

Le schéma d'orientation est la partie de l'étude permettant d'assurer la transition entre le diagnostic, les enjeux et le programme d'actions, ultime étape de l'étude.

Le schéma a pour objectif de positionner les principaux axes stratégiques sur lesquels le programme d'action sera construit. Il donne un cadre au Comité de Pilotage pour éviter d'élaborer un programme d'action trop global type « livre blanc » qui ne serait pas opérationnel.

Compte tenu des nombreux défis à relever sur le bassin de la Barguelonne, il a été convenu avec le Comité de Pilotage de réaliser un programme ciblé et priorisé.

Pour élaborer le schéma d'orientation et éviter des incompréhensions sémantiques il semble important de définir les deux notions qui structureront ce document.

Ainsi on propose de distinguer :

- **Les orientations** qui définissent le sens de la direction à prendre pour prévenir ou corriger une situation. Elles résulteront du croisement entre le diagnostic, les enjeux et les orientations cadres définies par le SDAGE Adour Garonne ;
- **Les objectifs** qui représenteront l'objet ou le but des actions à entreprendre. Ils donneront directement le cadre pour la déclinaison des actions à retenir dans le futur programme.

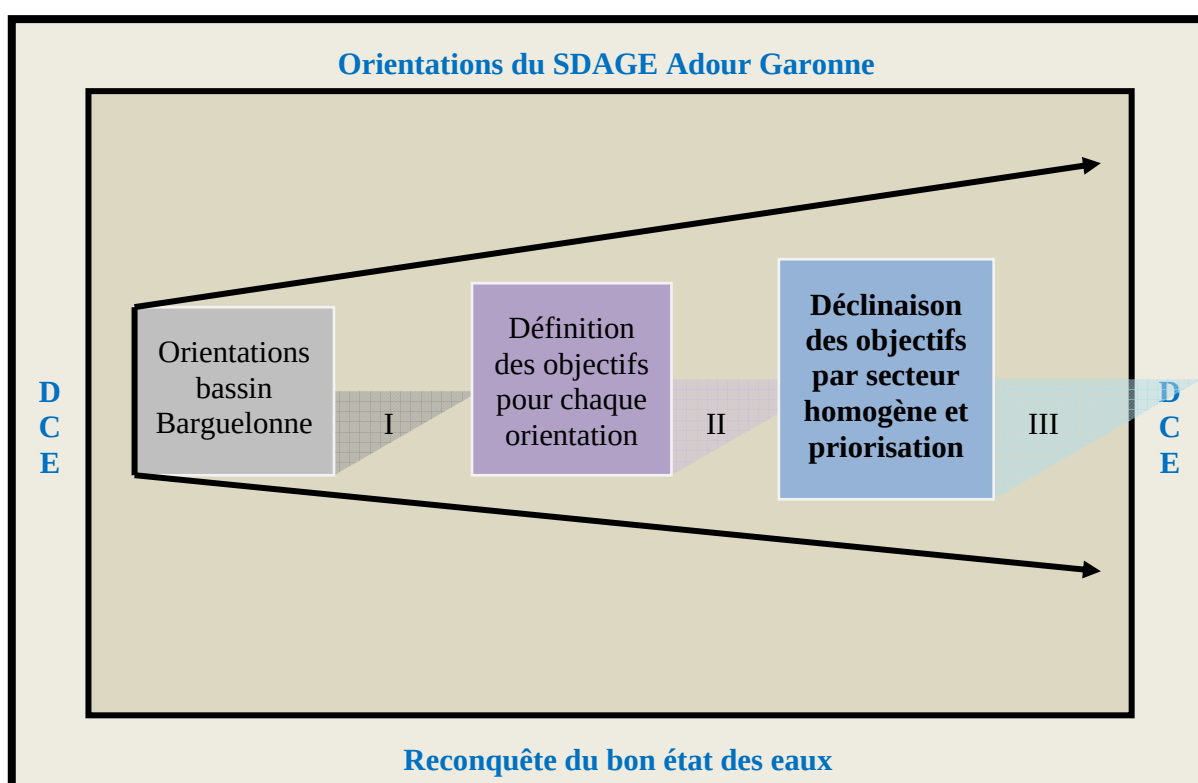


Illustration n°11 : Schéma d'élaboration des objectifs

C.II RAPPEL DES ORIENTATIONS CADRE SUR LE BASSIN ADOUR GARONNE

C.II.1 SDAGE

- *Planche n°3 : Enjeux identifiés par le SDAGE Adour Garonne 2010 - 2015*

Le SDAGE du bassin Adour Garonne 2010-2015 a été approuvé le 1 décembre 2009 par arrêté du préfet coordonnateur de bassin, pour une durée de 6 ans.

Le SDAGE est le document de planification de la gestion des ressources en eau du bassin Adour Garonne.

Il cible 6 orientations fondamentales pour les ressources du bassin et des préconisations spécifiques par masse d'eau. Dans la phase diagnostic les orientations avec les principales déclinaisons en sous thèmes impactant plus directement le projet de reconquête du bon état des eaux du bassin de la Barguelonne ont été présentées.

- **orientation A** : créer les conditions favorables à une bonne gouvernance
- **orientation B** : réduire l'impact des activités humaines sur les milieux aquatiques
- **orientation C** : gérer durablement les eaux souterraines, préserver et restaurer les fonctionnalités des milieux aquatiques et humides
- **orientation D** : assurer une eau de qualité pour les activités et usages respectueux des milieux aquatiques
- **orientation E** : maîtriser la gestion administrative de l'eau dans la perspective du changement climatique
- **orientation F** : privilégier une approche territoriale et placer l'eau au cœur de l'aménagement du territoire

Plusieurs zones ou axes à enjeux ont été identifiées:

- **Zone à Objectif plus Strict** pour les communs aval à proximité de la confluence avec la Garonne. La qualité des eaux brutes devra être améliorée par la mise en œuvre de dispositions de gestion qualitative et quantitative spécifiques.
- **Zone de vigilance pollution diffuses nitrates grandes cultures et phytosanitaires** sur l'ensemble du bassin
- **Tronçon classé avec liste d'espèces migratrices sur la petite et grande Barguelonne** : classement visant à permettre de restaurer la continuité écologique du cours d'eau en assurant la franchissabilité de ces obstacles en particulier pour les anguilles.
- **Réservoir biologique** : cours d'eau comprenant une ou des zones de reproduction ou habitats nécessaires au maintien ou à l'atteinte du bon état écologique : *ruisseau de Capel et de Terrié Blanc*.

A noter que l'ensemble du bassin est situé en zone sensible à l'eutrophisation au titre de la directive n°91/271/CEE du 21 mai 1991 relative aux eaux résiduaires urbaines dite directive ERU et de sa transposition en droit français.

C.III ORIENTATIONS SUR LE BASSIN DE LA BARGUELONNE

Au vu du diagnostic, des enjeux et des concertations avec les membres du Comité de Pilotage ont été retenues ci-dessous les orientations majeures pour le bassin de la Barguelonne :

1. **La gouvernance** est un axe à privilégier pour mobiliser l'ensemble des acteurs du bassin versant dans une dynamique commune, concertée et intégrée vers la reconquête du bon état des eaux ;
2. **La morphologie** doit prioritairement être restaurée pour satisfaire aux exigences des milieux aquatiques et leur permettre de regagner en fonctionnalité ;
3. **L'hydrologie** est à rétablir pour s'assurer d'un bon équilibre entre les milieux et les usages tant en période d'étiage qu'en période de crues ;
4. **Les habitats et la biodiversité** doivent être repositionnés dans la gestion et la planification du bassin versant au même niveau que les autres thématiques.
5. **La continuité écologique** sera un axe à privilégier pour assurer la migration des poissons en particulier l'anguille et reconstruire progressivement une circulation des sédiments ;
6. **L'aménagement du territoire** devra prendre en considération les impacts sur l'hydrosystème pour garantir une eau de bonne qualité et en quantité suffisante pour les générations futures.

Les 6 orientations identifiées sont toutes de même niveau de priorité et il n'est pas souhaitable d'établir une hiérarchisation entre elles. **En effet le diagnostic montre une dégradation fonctionnelle généralisée sur l'ensemble du bassin versant et pour tendre vers l'atteinte du bon état des masses d'eau il est nécessaire d'agir sur les 6 orientations d'une manière simultanée pour répondre aux exigences du SDAGE Adour Garonne.** C'est au niveau des objectifs opérationnels et donc des actions qu'une priorisation pourra être réalisée.

Ce partie prie est d'autant plus justifié que dès la phase de diagnostic* nous avons attiré l'attention sur certaines incohérences de classification des masses d'eau.

**L'analyse des données complétées par une expertise de terrain dans le domaine de l'hydromorphologie montre une homogénéité certaine entre l'ensemble des masses d'eau du bassin avec une classification plutôt mauvaise. Les difficultés de reconquête du bon état semblent d'ors et déjà posées à ce stade de l'analyse et impliquent plusieurs questionnements à prendre en considération lors de la définition des objectifs (phase 3 et 4 de l'étude) nécessaires à l'élaboration du programme d'actions : Des objectifs de bon état différents entre masses d'eau sont-ils justifiés sur ce bassin ? Doit-on raisonner bon état où ne faudrait-il pas envisager un bon potentiel ? Une requalification préalable n'est-elle pas nécessaire pour caler au mieux un programme d'actions pertinent à moyen terme ?....*

Orientations fondamentales du bassin	Justifications
GOUVERNANCE	Le dysfonctionnement généralisé de l'hydrosystème identifié dans le cadre du diagnostic impliquera d'agir sur plusieurs compartiments techniques pour reconquérir le bon état des eaux. Dans ce contexte la gouvernance actuelle du bassin est réalisée par deux syndicats : le syndicat mixte du bassin de la Barguelonne et du Lendou dans le Tarn et Garonne et le syndicat d'aménagement des cours d'eau de Montcuq-Castelnau-Montratier. Ces deux syndicats ont des compétences ciblées sur l'entretien et la restauration des berges uniquement et ne couvrent donc pas l'ensemble des problématiques fonctionnelles d'un bassin versant. De plus ces deux syndicats fonctionnent de manière indépendante même si ponctuellement ils collaborent sur certains projets. Même si l'objectif ne sera pas de travailler à la création d'une gouvernance rassemblant l'ensemble des compétences, il sera néanmoins obligatoire pour réussir l'animation, le suivi, et l'appui technique du programme d'action de consolider l'approche de bassin versant, la collaboration intersyndicale, la technicité, les compétences et les financements de la structure de gestion en place. Cette orientation est fondamentale à la réussite du projet global et sera sa véritable colonne vertébrale.
MORPHOLOGIE	L'histoire du bassin versant passée et récente a modifié d'une manière conséquente la morphologie du cours d'eau aussi bien les berges que le lit mineur. Les constats réalisés montrent une incision du lit marquée, des érosions de berges prononcées, une ripisylve dispersée et le plus souvent absente, des espaces de mobilité très réduits... Même si on peut distinguer des niveaux de dégradations différents selon les secteurs, c'est bien l'ensemble du bassin qui est touché par une morphologie modifiée. Même s'il apparaît utopique sur ce bassin de retrouver des masses d'eau dites « naturelles » au sens du SDAGE, il paraît indispensable d'agir d'une manière ciblée en certains points du bassin et sur différents compartiments pour regagner de la fonctionnalité du cours d'eau. Engager un programme de renaturation sur l'ensemble du linéaire n'est pas compatible avec la réalité technique (incidences sur le bassin et répercussions sur les usages non maîtrisables à moyen terme), les activités socio-économiques et les disponibilités financières. Certains tronçons pourraient faire l'objet de restauration physique sur les zones à moindre enjeux et/ou des secteurs pour lesquels ces aménagements pourraient participer à une réduction de la vulnérabilité en aval, à lutter contre un phénomène d'érosion de berge problématique (ouvrage d'art ou zone urbanisée affectée). Une expérimentation de restauration de la nappe alluviale en lien avec la restauration du lit et des berges pourrait s'envisager à partir de la mise en place d'écran hydrogéologique par exemple. L'exemplarité et l'efficacité de ces restaurations (notamment pour la recharge de la nappe pour l'agriculture mais également la ripisylve) pourraient faciliter la réappropriation de la rivière et une reconquête progressive de tout ou partie du linéaire. Cette reconquête du lit et des berges s'effectuera en lien avec les objectifs de remobilisation des champs d'expansion de crue qui participent également à la recharge de la nappe. La reconquête de la morphologie ne pourra donc pas toujours être mise en place sur la base d'une analyse technique mais devra être accompagnée par une analyse des contraintes d'usages. Des évaluations financières et juridiques seront certainement utiles pour traduire les actions proposées en phase opérationnelle.

Orientations fondamentales du bassin	Justifications
HYDROLOGIE	L'hydrologie est un facteur limitant majeur dans la dynamique des cours d'eau car il conditionne le bon fonctionnement des milieux aquatiques. L'hydrologie, comme pour la morphologie, a été fortement modifiée sur l'ensemble des cours d'eau et de leur bassin versant. La présence historique des moulins, le développement récent de nombreuses retenues collinaires, les drainages de parcelles, la suppression des haies....ont entraîné des dysfonctionnements en période d'étiage mais aussi en crue. Retrouver une hydrologie proche des conditions naturelles est impossible sur ce territoire compte tenu par exemple du trop grand nombre de seuils et de plans d'eau. Néanmoins il est possible d'agir sur les cours d'eau pour améliorer les écoulements actuels. Par contre les actions à mener à l'échelle du bassin versant seront plus limitées et complexes en particulier par un manque de connaissance notoire sur les caractéristiques des plans d'eau.
HABITAT ET BIODIVERSITE	Une morphologie et une hydrologie fortement modifiées ont pour conséquence une détérioration des habitats et donc de la biodiversité. Redonner une fonctionnalité à cette orientation ne pourra se faire qu'en fonction des progressions positives sur les aspects hydromorphologiques. Cependant dans ce contexte de forte dégradation, attendre la reconstitution naturelle des habitats suite à la mise en place des autres orientations ne permettra pas d'atteindre les objectifs de bon état dans des délais compatibles avec les échéanciers 2015-2027. C'est pourquoi un accompagnement des processus naturels sera à faire en fonction de certaines zones stratégiques du bassin.
CONTINUITE ECOLOGIQUE	La continuité écologique est un axe majeur pour la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles d'un cours d'eau. A ce titre il s'agit donc d'une orientation incontournable à prendre en considération dans la définition d'un programme d'actions. Ainsi la déclinaison des orientations hydromorphologiques en objectifs puis en actions devra systématiquement intégrer la continuité écologique. L'amélioration de la circulation des sédiments sera menée en cohérence avec l'orientation hydrologique. En ce qui concerne la migration des espèces piscicoles, le travail sur les anguilles sera privilégié dans la partie aval.
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Le diagnostic a mis en évidence que les usages pouvaient occasionner un accroissement des perturbations de la dynamique fluviale tant pour la quantité que la qualité des eaux (ruissellement, matières en suspension, nitrates...). Cette orientation bien que plus générale pour l'ensemble du bassin versant reste une priorité pour la réussite du projet. En effet, au-delà de préconisations de modifications et/ou de changements de pratiques en matière d'urbanisme et d'agriculture il est important d'enclencher une culture différente sur ce territoire afin que l'ensemble des acteurs prennent en considération le fonctionnement de leur bassin versant dans leurs activités. L'implication des acteurs sera le facteur clé de la réussite du projet de reconquête du bon état des masses d'eau du bassin. Par ailleurs, la gestion du risque inondation à l'échelle du bassin est indispensable à prendre en compte dans le cadre d'une gestion territoriale.

Tableau n°19 : Définition des orientations

C.IV OBJECTIFS SUR LE BASSIN DE LA BARGUELONNE

La définition des objectifs permet d'établir le cadre pour la déclinaison des actions à retenir dans le futur programme.

En partant des orientations fondamentales du bassin de la Barguelonne, un croisement est effectué avec d'une part les éléments du diagnostic et des enjeux et d'autre part avec les résultats des échanges lors des ateliers pour aboutir à la définition d'objectifs ciblés pour tout ou partie des secteurs homogènes. Ensuite une priorisation des objectifs a été proposée pour préparer à la hiérarchisation des futures actions du programme.

La priorisation des objectifs est réalisée au regard des conclusions du diagnostic et des objectifs de reconquête du Bon Etat des Masses d'Eaux.

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des objectifs et des priorités.

Orientations fondamentales	Objectifs	Secteurs cibles	Priorités	Justification
GOVERNANCE	Formalisation du rapprochement entre les deux syndicats (convention, fusion, autres)	Ensemble du bassin de la Barguelonne	1	L'approche fonctionnelle à l'échelle du bassin versant est indispensable pour la mise en œuvre de l'ensemble des objectifs ciblés. Favoriser le décroisement départemental. Le manque de compétences des syndicats au regard de la diversité technique et opérationnelle des missions à venir.
	Redéfinition des compétences des syndicats (espace de gestion, travaux, animation, autres)			
	Redéfinition des moyens des syndicats (technicien, animateur autres)			
MORPHOLOGIE	Restauration du lit et des berges	Aval Petite Barguelonne - Confluence petite baguelonne/Lendou- aval grande Barguelonne	1	Pour assurer un meilleur fonctionnement hydroécologique et améliorer la biodiversité et pour réduire la vulnérabilité des zones à enjeux pour les petites et moyennes crues
	Protection ponctuelle des berges dans les zones vulnérables	Les ouvrages de franchissements déchaussés et certains tronçons urbains	2	Assurer la pérenité des ouvrages et réduire la vulnérabilité pour les constructions les plus proches
	Restauration de la nappe	A définir (expérimentation en lien avec la restauration des berges et du lit)	2	Réalimentation de la nappe superficielle pour participation à la restauration de la ripisylve et à l'alimentation des captages
HYDROLOGIE	Caractérisation de l'influence des retenues collinaires sur le fonctionnement hydrologique à l'échelle du bassin versant.	Ensemble du bassin de la Barguelonne	1	Connaissance très partielle de ces ouvrages tant dans leurs caractéristiques physiques, que dans leurs mesures de gestion.
	Définition d'un plan d'action d'amélioration de gestion des retenues collinaires	Ensemble du bassin de la Barguelonne	2	Objectif à réaliser dans un deuxième temps après la caractérisation des retenues
	Définition d'un plan d'amélioration et de gestion des ouvrages hydrauliques en période d'étiage	Ensemble des trois cours d'eau Lendou, Petite barguelonne et Barguelonne	1	Les ouvrages hydrauliques liés aux moulins ne sont pas tous fonctionnels ni entretenus, et compte tenu de leur nombre ils ont un rôle majeur sur le fonctionnement hydraulique des cours d'eau
	Mise en place d'un dispositif de suivi des étiages (mesures continues et ponctuelles)	Ensemble des trois cours d'eau Lendou, Petite barguelonne et Barguelonne Nappe alluviale des trois cours d'eau du bassin	1	Le fonctionnement en étiage est mal connu et caractérisé, il est donc difficile de mettre en place une démarche de gestion intégrée de la ressource à l'échelle du bassin.
HABITATS ET BIODIVERSITE	Restauration et replantation de la ripisylve	Ensemble des trois cours d'eau Lendou, Petite barguelonne et Barguelonne	1	Le manque et la mauvaise qualité de la ripisylve ne favorisent le développement de la biodiversité aquatique et terrestre. Dans son état actuel, la ripisylve ne joue pas son rôle de corridor écologique.
	Favoriser l'amélioration de la qualité des habitats aquatiques par la gestion des ouvrages de régulation des moulins	Ensemble des moulins du bassin	2	Compte tenu du manque d'entretien et en l'absence de gestion concertée des ouvrages de régulation des moulins, les accumulations de sédiments fins dans les plans d'eau dégradent la qualité des habitats aquatiques.

Orientations fondamentales	Objectifs	Secteurs cibles	Priorités	Justification
CONTINUITE ECOLOGIQUE	Favoriser la libre circulation des espèces migratrices et non migratrices	Grande Barguelonne aval	1	Reconquête des têtes de bassin sur lesquelles l'habitat aquatique est favorable Répondre aux exigences du plan européen anguille
		Petite Barguelonne Lendou Barguelonne amont	2	
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Réduction du risque inondation par l'aménagement de zones d'expansion de crue (ZEC)	Ensemble des trois cours d'eau Lendou, Petite barguelonne et Barguelonne	1	Certains enjeux humains sur le bassin sont soumis à un risque inondation important (tant en aléa qu'en vulnérabilité) qu'il est possible de réduire par l'optimisation du fonctionnement de ZEC.
	Limitier l'apport de sédiments fins aux cours d'eau par la gestion de l'érosion des versants	Ensemble des zones à fortes pentes du bassin	2	Les MES dans les eaux sont importantes et participent à la dégradation des eaux et des habitats aquatiques des cours d'eau du bassin de la Barguelonne.
	Maîtriser la gestion des intrants nitrates et pesticides d'origine agricole	Ensemble du bassin de la Barguelonne	2	les taux de NO3 dans les eaux sont importants, de plus une partie du bassin est classé en zone vulnérable. Pour les pesticides il n'y a pas de réseau de mesures mais par prévention au regard des cultures pratiquées un travail sur la maîtrise de leurs utilisation est à prendre
	maîtriser la gestion des produits phytosanitaires issus des collectivités	Ensemble du bassin de la Barguelonne	2	L'activité agricole n'est pas la seule à utiliser des produits phytosanitaires et un travail sur les changements des pratiques des collectivités sera à entreprendre

Tableau n°20 : Définition des objectifs

Sur les 17 objectifs identifiés 8 sont proposés en priorité 1 afin de pouvoir répondre le plus efficacement aux objectifs de reconquête du bon état et la réduction des risques inondations.

Deux objectifs nous semblent vraiment incontournables pour la réussite du futur programme d'actions et de ce fait pourraient d'être classés dans une catégorie 1 ⁺⁺ :

- Redéfinition des compétences et des moyens des deux syndicats actuels ;
- Définition d'un plan de gestion des ouvrages hydrauliques existants.